



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Bordeaux, le 26 mars 2008

INVITATION A LA PRESSE

Présentation des indicateurs de résultats des lycées de l'académie de Bordeaux

Rectorat

Chargée de communication

Contact :
Marion BOILEVIN

Téléphone
05.57.57.38.30

Télécopie
05.57.57.87.78

Courriel

chargcom@ac-bordeaux.fr

5, rue Joseph
de Carayon-Latour
BP 935
33060 Bordeaux Cedex

**William MAROIS, Recteur de l'académie de Bordeaux, Chancelier
des universités d'Aquitaine,**

a le plaisir de vous convier à la présentation qu'il fera des indicateurs de résultats des lycées d'Aquitaine,

MARDI 1^{er} AVRIL A 11H30

**dans les salons de l'hôtel de Poissac
27, Cours d'Albret
RECTORAT DE BORDEAUX**

Destinés, en priorité, aux responsables des établissements et aux enseignants, ces outils doivent les aider à **améliorer l'efficacité de leurs actions.**

Ils permettent également aux parents d'élèves, à tous les partenaires du système éducatif ainsi qu'aux journalistes, de **mieux comprendre ce qu'un lycée ajoute au niveau initial des élèves qu'il a reçus.**

En d'autres termes, quand un lycée présente ce qui est communément appelé « de bons résultats », est-ce parce qu'il a reçu de bons élèves, dotés de bonnes méthodes de travail, qui ont pu obtenir le baccalauréat sans effort particulier de sa part, ou bien, est-ce dû au fait qu'il a su, tout au long d'une scolarité, développer chez des élèves peut-être moins bien dotés au départ, les connaissances et les capacités qui ont permis leur succès ?

C'est pour donner de premiers éléments de réponse à cette question délicate que le ministère de l'Education nationale publie chaque année, depuis 15 ans, ces indicateurs de résultats.

Pourquoi publier des indicateurs de résultats des lycées ?

↳ Ne pas s'en tenir au seul taux de réussite

D'autres indicateurs proposent des approches complémentaires. **Le taux d'accès de seconde et de première au baccalauréat** permet d'apprécier le caractère plus ou moins sélectif des établissements et le parcours scolaire des élèves depuis leur entrée en seconde ou en première jusqu'au baccalauréat. **La proportion de bacheliers parmi les sortants** donne une bonne idée de la capacité des lycées à conduire leurs élèves jusqu'à l'obtention du baccalauréat, y compris grâce à des redoublements efficaces.

↳ Tenir compte des caractéristiques des élèves accueillis

Par ailleurs, il est indispensable de tenir compte du fait que les lycées accueillent des élèves dont les caractéristiques d'âge et d'origine sociale sont différentes.

Taux de réussite aux baccalauréats général et technologique
Etablissements publics et privés sous contrat
Académie de Bordeaux

Origine sociale	Age des élèves au 31/12/2007			
	18 ans et -	19 ans	20 ans et +	TOTAL
Cadres supérieurs et enseignants	97,4	95,2	83,2	91,4
Cadres moyens	94,3	91,7	81,7	87,6
Employés, artisans, commerçants et	96,5	92,7	82,2	88,4
Ouvriers et inactifs	93,9	89,1	78,1	83,5
TOTAL	96,5	92,7	81,3	88,1

C'est pourquoi les taux de réussite et d'accès de chaque lycée doivent être comparés à **des taux «attendus»**, calculés en tenant compte des caractéristiques (âge et milieu social) des élèves qui le fréquentent. On dégage ainsi une «valeur ajoutée» du lycée qui offre une approche relative de son efficacité.

↳ Que penser des "classements" ou "palmarès" des lycées ?

Seul un regard croisé sur les trois indicateurs et sur la «valeur ajoutée» calculée pour chacun d'eux permet une appréciation convenable de la performance d'un lycée.

Dans ces conditions, il faut se méfier des classements établis sur un seul critère !

Comme il n'y a pas de critère unique pour juger des résultats d'un lycée, trois indicateurs sont publiés. Ils sont établis à partir des résultats des élèves à la session 2007 du baccalauréat et des données relatives au déroulement de leur scolarité :

- **Le taux de réussite au baccalauréat**
- **Le taux d'accès de seconde et de première au baccalauréat**
- **La proportion de bacheliers parmi les sortants**

⇒ **A partir du 2 avril, vous pourrez consulter les indicateurs à l'adresse suivante :**

<http://indicateurs.education.gouv.fr>

⇒ Un dossier de presse vous sera remis à l'issue de la conférence de presse.